

La Direction de la Police Municipale

Recherche

H/F

Pour son Service de Surveillance de la Voie Publique

Des Agents de Surveillance de la Voie Publique

Candidatures
à adresser
sur l'Espace Citoyen,
Rubrique Aubagne Recrut'
via le lien ci-dessous

<https://www.aubagne.fr/job.html>

Renseignements
sebastien.lachaux@aubagne.fr

Agent de Surveillance de la Voie Publique

Cadre d'emplois des Adjointes techniques

La Ville d'Aubagne (47 000 habitants) fonde sa politique de tranquillité et de sécurité publique sur une présence visible et active de ses équipes, le dialogue avec la population et la collaboration avec les différents partenaires et intervenants dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la délinquance, dans le respect de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance arrêtée par son CLSPD.

I – ENVIRONNEMENT

La Direction de la Police Municipale est rattachée à la Direction Générale des Services, placée sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale et de son Adjoint.

La Direction de la Police Municipale est composée de 94 agents dont 62 Policiers Municipaux, 20 Opérateurs Salle de Commandement et de Supervision Urbain, 6 ASVP et 6 agents administratifs.

L'Agent de Surveillance de la Voie Publique fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement (Gênant et Forfait Post Stationnement). Il participe aux missions de prévention aux abords des établissements scolaires, bâtiments et espaces publics.

Il effectue des missions d'ilotage et il entretient une relation de proximité avec les commerçants de l'hypercentre et les administrés de la commune d'Aubagne.

Il veille à l'herméticité du périmètre de l'aire piétonne et rend compte de tout dysfonctionnement ou obsolescence constatés, en lien avec les dispositifs fixes et amovibles garantissant l'herméticité du dit périmètre.

Il exécute les tâches que le Chef du service lui confie en lien avec la prévention et le maintien de la salubrité publique, la prévention des dépôts sauvages.

II – MISSIONS

Surveillance de la voie publique :

- Contrôler du stationnement payant, interdit, gênant et abusif
- Prévenir et surveiller les abords des lieux et bâtiments publics
- Sécuriser les entrées et les sorties des écoles
- Apporter une aide lors des manifestations publiques
- Identifier les sites et structures exposés à des risques
- Organiser et effectuer les missions d'ilotage
- Analyser, gérer des situations
- Contrôler les dépôts sauvages,
- Veiller au respect du règlement de collecte des déchets, du règlement du marché en matière de salubrité publique et relever les infractions relatives aux déjections canines,

**La Direction de
la Police
Municipale**

Recherche

H/F

**Pour son service
de Surveillance de
la Voie publique**

**Des Agents de
Surveillance de la
Voie Publique**

Candidatures
à adresser
sur l'Espace Citoyen,
Rubrique Aubagne Recrut'
via le lien ci-dessous

<https://www.aubagne.fr/job.html>

Renseignements
sebastien.lachaux@aubagne.fr

III – COMPÉTENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

Savoir :

- Connaissance des pouvoirs de police de Monsieur le Maire,
- Maîtrise de la réglementation en vigueur.

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe,
- Savoir relayer et qualifier une infraction,
- Savoir analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées,
- Savoir analyser une situation imprévue,
- Savoir recueillir et transmettre des informations,
- Savoir rendre compte de son activité,
- Savoir rédiger un rapport,
- Savoir utiliser les outils informatiques,
- Savoir adapter ses interventions au contexte,
- Aptitude à la gestion de projet,
- Écoute, discernement et gestion des conflits,

Savoir être :

- Obligation de confidentialité et discrétion dans le travail,
- Sens de l'organisation, qualité de rigueur, et d'autonomie,
- Sens du travail en équipe,
- Sens du service public

IV – PARTICULARITES DU POSTE

- Cycle de travail hebdomadaire
- Bonne condition physique
- Grande disponibilité
- Permis B indispensable
- Rythmes de travail variables en fonction des événements
- Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police
- Conditions d'assermentation nécessaire, liées aux prérogatives
- Avantages statutaires et sociaux :
Traitement indiciaire, RIFSEEP, 13ième mois, IHTS, participation mutuelle,
restauration collective.

POUR POSTULER VOUS DEVEZ FOURNIR :

- Un CV et une lettre de motivation
- Les 3 derniers bulletins de salaire ainsi que bulletin du mois de décembre
- Tout document justifiant de votre formation et de votre expérience professionnelle (diplôme, formations, contrats, fiche de poste, attestation...)